
Relations commerciales et économiques entre la Turquie et les pays de la zone proche et moyen orient (Egypte, Liban, Irak, Iran, Syrie, Israël, Jordanie, Territoires palestiniens)

Résumé

La Turquie entretient avec les pays de la zone proche et Moyen-Orient une diplomatie économique active et des échanges commerciaux importants, notamment en termes d'exportations. Ces huit pays constituent un débouché commercial majeur pour la Turquie, particulièrement l'Irak et l'Iran. Si le volume des investissements croisés est encore limité, les entreprises turques sont plutôt bien implantées dans la région, notamment dans le domaine de la construction et des hydrocarbures et la Turquie est très active dans le domaine de l'aide au développement.

1. Des relations commerciales en forte hausse depuis dix ans

En 2017, 13,4% du total des exportations turques ont été réalisées avec ces huit pays, pour un montant de 21,1 Mds USD. En 10 ans, cette part relative a quasiment doublé (en 2007, 7,8% du total des exportations turques étaient réalisées avec ces pays) alors que le montant en volume a été presque multiplié par 4 (5,6 Mds USD en 2007). Un pic a même été atteint en 2012 (28,9 Mds USD d'exportations vers ces pays, soit 19% des exportations turques), avant de redescendre progressivement jusqu'à aujourd'hui.

Ces huit pays ne constituent en revanche pas d'importants fournisseurs de la Turquie puisqu'ils représentaient 5,4% du total des importations turques en 2017, soit 12,8 Mds USD. Ce chiffre est relativement stable depuis 10 ans, mis à part un pic en 2011 et 2012 avec respectivement 16,7 Mds d'importations (6,9% du total) et 15,5 Mds (6,6%). Notons qu'en comparaison avec les deux dernières années le volume total d'importations a augmenté en 2017 (+35% par rapport à 2015 et +45% par rapport à 2016).

L'excédent commercial turc par rapport à ces 8 pays s'élevait à 8,3 Mds USD en 2017, soit environ 33% de baisse par rapport à 2016 (12,5 Mds USD), alors que le montant était en constante hausse depuis 2013. Précisons que l'Iran est le seul pays de la région avec lequel la balance commerciale turque est historiquement déficitaire (la balance a oscillé entre 8,9 Mds USD et 500 M USD de déficit ces dix dernières années et s'est établie à 4,2 Mds USD de déficit en 2017), celle-ci étant excédentaire avec chacun des sept autres pays depuis au moins 10 ans.

1. L'Irak et l'Iran comme principaux partenaires commerciaux dans la région

L'Irak est à ce jour le 3ème client de la Turquie, derrière l'Allemagne et l'Angleterre, avec 5,8% du total des exportations turques (soit 9,1 Mds USD) en 2017. Il faut néanmoins noter que les exportations turques vers l'Irak ont fortement baissé entre 2013 et 2016, lorsque celles-ci représentaient 11,9 Mds USD (soit 7,9% du total des exportations turques). L'année 2017 représente cependant une relance des liens commerciaux entre

les deux pays (+18% d'exportations en volume par rapport à 2016). Le volume des importations turques depuis l'Irak reste en revanche plutôt faible, le montant avoisinant 1,53 Md USD en 2017 (soit 0,6% du total des importations turques), 90% de ces importations concernant l'or. Le pays constitue, pour la Turquie, le premier débouché commercial au Moyen-Orient.

L'Iran est quant à elle le 11ème client de la Turquie, avec 3,3 Mds USD en 2017 (2,1% du total des exportations turques). Si ce chiffre était en hausse constante depuis dix ans, l'année 2017 marque un recul de 34% en volume (5 Mds USD d'exportations vers le pays en 2016, soit 3,5% du total des exportations turques). Surtout, l'Iran est le 7ème fournisseur de la Turquie, juste derrière la France, avec 7,5 Mds USD d'importations en 2017 (2,4% du total des importations turques), notamment du fait du poids des hydrocarbures dans ces échanges. Les importations turques depuis l'Iran, qui étaient en forte baisse depuis 2011, passées de 12,5 Mds USD en 2011 à 4,7 Mds USD en 2016, ont donc connu un nouveau souffle en 2017 (+ 60% en volume par rapport à 2016). Lors de la rencontre de M. Erdoğan et M. Rohani en octobre 2017, les deux chefs d'Etat ont déclaré vouloir porter le volume de leurs échanges commerciaux à 30 Mds USD en 2018, d'autant plus que depuis juillet 2017 les deux pays sont entrés en négociation pour la mise en place d'un accord de libre-échange, après l'accord commercial préférentiel entré en vigueur en janvier 2015. Afin de faciliter ce développement, les trois postes frontières commerciaux entre les deux pays travailleront désormais 24 heures sur 24. La Turquie souhaite également augmenter ses importations de gaz naturel iranien et développer d'éventuelles relations bancaires avec le pays, que la levée progressive des sanctions pourrait aider. De fait, les échanges dans le domaine de l'énergie constituent l'aspect primordial des relations commerciales entre les deux pays, en 2016 l'Iran était le troisième fournisseur de pétrole pour la Turquie (derrière l'Irak et la Russie) avec 7 M de tonnes importées (soit 17,32% du total des exportations turques de pétrole) et le deuxième fournisseur de gaz naturel derrière la Russie (7,7 M m3 soit 16,6% du total des importations)..

2. Israël et l'Egypte : des partenaires commerciaux de second plan

Israël est le 9ème client de la Turquie, avec 3,4 Mds USD d'exportations en 2017, soit 2,2% du total des exportations turques, chiffre en hausse sur les dix dernières années. Le pays est un fournisseur peu important pour la Turquie, avec un montant d'importations de seulement 1,5 Md USD en 2016, soit 0,6% du total des importations turques. Notons que mis à part le traité de libre-échange avec l'Union Européenne, Israël est le premier pays avec lequel la Turquie a signé un accord bilatéral de libre-échange, en mars 1996 (entré en vigueur en mai 1997).

L'Egypte est le 19ème client de la Turquie, avec 2,4 Mds USD en 2017, soit 1,5% du total des exportations turques, chiffre en baisse depuis 2012 lorsque les exportations turques s'élevaient à 3,7 Mds USD (soit 2,4 % du total). Le pays est un fournisseur de second plan pour la Turquie, les importations s'élevaient à 2 Mds USD en 2016, soit 0,8% du total des importations turques. Les deux pays ont un accord de libre-échange depuis mars 2007.

2. Des relations économiques en développement

1. Des investissements croisés limités

La Turquie a signé des traités bilatéraux d'investissement avec chacun de ces pays, mis à part l'Irak et les Territoires palestiniens.

Les flux d'IDE générés par la Turquie demeurent modestes au niveau mondial. En 2017 ils s'établissaient à 3,2 Mds USD, contre 3,1 Mds USD en 2016 et 5,2 Mds USD en 2015. La part relative des huit pays dans le total de ces flux a augmenté pour passer de 0,7% en 2015 (39 M USD) à 2,1% (65 M USD) en 2016 et finalement 2,9% en 2017. Les pays ayant reçu le plus d'investissements en 2017 étant l'Egypte (23 M USD)

et l'Irak (65 M USD). En 2014 le montant des IDE dans ces huit pays avait atteint 193 M USD, soit 3,7 % du total, en grande partie grâce aux investissements en Irak (181 M USD).

Ces dernières années les flux d'investissements directs en Turquie provenant de ces huit pays sont issus, en grande majorité, du Liban. En 2016, leur montant s'élevait à 157 M USD (2,8 % du total), dont 152 M en provenance du Liban. En comparaison, l'année 2013 constituait un pic à 603 M USD (6,1%) dont 573 M USD en provenance du Liban. L'année 2017 a en revanche vu une baisse importante de ces investissements, qui s'élèvent à 4 M USD (0,05% du total) dont seulement 2 M USD en provenance du Liban.

En termes de stocks d'IDE, on remarque que les deux principaux pays d'investissement de la région pour la Turquie restent l'Iran et l'Irak.

2. Des entreprises turques particulièrement présentes dans le domaine de la construction et des hydrocarbures

Les entreprises turques présentes dans la région sont en grande partie basées en Irak et sont particulièrement actives dans le domaine de la construction et des projets d'infrastructure.

Certaines entreprises turques sont également présentes en Iran, malgré une structure de marché peu propice aux investissements étrangers. En effet, le secteur privé représente moins de 20% de l'économie et les principaux secteurs (automobile, sidérurgie, énergie) sont dominés par le secteur public. Pourtant, à l'été 2017, Téhéran et Ankara se sont mis d'accord pour faciliter les investissements mutuels dans des secteurs tels que le tourisme, le transport, la pétrochimie ou les infrastructures.

3. La diplomatie économique turque et l'aide au développement

La Turquie est également active dans la région en ce qui concerne l'aide au développement, le pays se trouvant même aujourd'hui dans les 10 premiers pourvoyeurs d'aide public au développement (APD). En 2015 le montant de l'APD s'est élevé à 3,9 Mds USD dont 2,7 Mds USD pour la Syrie (1er pays bénéficiaire, 69% du total) et 29,8 M pour les Territoires palestiniens (6ème pays bénéficiaire, 0,8% du total). En 2016, cette somme a augmentée de 66% pour atteindre 6,5 Mds USD, dont 5,8 Mds pour la Syrie (1er pays bénéficiaire, 89% du total) et 43,1 M USD pour les Territoires palestiniens (3ème pays bénéficiaire, 0,7% du total). La Turquie est impliquée dans ces deux pays dans des activités humanitaires, d'assistance technique, de sauvegarde du patrimoine culturel, d'approvisionnement en eau et de construction d'écoles.

4. Une part relative de visiteurs du Proche et Moyen-Orient en augmentation constante

En 2016, la Turquie a accueilli 24 M de visiteurs étrangers, dont 11,3% (2,9 M de visiteurs) proviennent de l'un de ces huit pays. S'ils sont loin de représenter le premier contingent, les ressortissants de ces pays occupent une place de plus en plus importante dans le poids du tourisme en Turquie. C'est particulièrement le cas pour l'Iran, dont 1,6 M de citoyens ont visité la Turquie en 2016 (soit 6,6% du total des visiteurs étrangers). Dans le même temps, l'Iran a accueilli 1,6 M de visiteurs turcs.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.